

DÉCLARATION DU COMITÉ CONFÉDÉRAL NATIONAL Ensemble pour gagner : le 5 février 2019 grève nationale de 24h

Depuis de nombreux mois, les salarié-es, les retraité-es, les privé-es d'emploi et la jeunesse se mobilisent dans notre pays. Depuis la fin de l'année 2018, le mouvement dit des Gilets jaunes mobilise les attentions et révèle un regain de confiance en l'action collective.

La démultiplication des mobilisations s'oppose à la profonde injustice sociale et exige une autre répartition des richesses créées par le travail.

Cependant, plus le temps passe, plus le patronat et le gouvernement méprisent les revendications pour les détourner en détruisant les solidarités, plus les revendications sociales débordent.

Parti de la hausse des carburants, le mouvement des gilets jaunes a évolué. Des exigences nouvelles rejoignent désormais celles exprimées par les salarié-es, les retraité-es, les privé-es d'emploi, avec la CGT. C'est pourquoi, partout où cela est possible, la CGT continuera à travailler les convergences avec les Gilets jaunes. Elle sera présente auprès des assistantes maternelles (Gilets roses) et de toutes celles et ceux qui se mobiliseront le samedi 2 février contre la dégradation de leurs droits au chômage.

Pour la CGT, patronat et gouvernement doivent entendre immédiatement les revendications. Il y a donc urgence à les exprimer encore plus fortement et encore plus nombreux dans les entreprises, les services et dans la rue et à favoriser leurs convergences.

Ensemble, nous voulons créer les conditions de la gagne pour :

- une augmentation du Smic de 20% (1800 euros brut), du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minima sociaux ;
- l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- une réforme de la fiscalité par un impôt sur le revenu plus progressif et une TVA allégée sur les produits de première nécessité, le rétablissement de l'ISF et une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- le contrôle et la conditionnalité des aides publiques aux grandes entreprises ;
- le développement des services publics ;
- le respect des libertés publiques, tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement ;
- le renforcement des droits et garanties collectives, des droits au chômage, de la sécurité sociale, notamment de la retraite ;
- une transition écologique juste et solidaire.

Dans ce cadre, le Comité confédéral national (CCN) de la CGT s'engage à créer toutes les conditions pour favoriser l'expression des besoins des salarié-es, des retraité-es, des privé-es d'emploi et des jeunes et plus largement des citoyens. Il les appelle à se saisir notamment des Cahiers d'expression revendicative populaire et les incite à s'engager dans l'action collective et dans la CGT.

Aussi, le CCN de la CGT appelle les syndicats et ses militants à proposer aux salarié-es de cesser le travail le 5 février 2019, dans le cadre d'une journée nationale de grève de 24h.

Elle organisera des assemblées générales dans les entreprises et services et mettra à disposition des salariés qui le décident, des appels à la grève dans tous les secteurs professionnels.

Afin d'élever encore plus les mobilisations, de les étendre, le CCN propose d'organiser chaque semaine les « mardis de l'urgence sociale ».

À l'issue du pseudo « grand débat national » organisé par le président de la République, la CGT propose d'organiser une nouvelle journée nationale d'action mi-mars qui pourra être un moment fort pour remettre les cahiers d'expression revendicative populaire.

Dans ce calendrier de luttes, le 8 mars 2019, journée internationale pour le droit des femmes, permettra à toutes et tous d'agir ensemble pour gagner l'égalité par le haut entre les femmes et les hommes.

En ce début d'année 2019, la CGT, à l'offensive, dynamique, visible et disponible, se déploie pour construire une année de luttes et de conquêtes sociales dans l'unité la plus large.

Montreuil, le 30 janvier 2019